



## Grandes cultures



**N°26**  
22/09/2020



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
FREDON Nouvelle-Aquitaine  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / Terres Inovia  
e.tourton@terresinovia.fr

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / Terres Inovia  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Romain TSCHÉILLER / ARVALIS  
r.tscheiller@arvalis.fr

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



## Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Céréales à paille

- **Gestion préventive des adventices.**
- **Dates de semis.**

### Colza

- **Stade** : 4 à 7 feuilles.
- **Grosses altises** : captures faibles, **à surveiller.**
- **Puceron vert du pêcher** : infestation modérée, **à surveiller.**
- **Autres bioagresseurs** : tenthrèdes de la rave.

Nombre de parcelles	Colza
Créées	32
Observées	20

# Céréales à paille

## • Gestion préventive des adventices

La gestion agronomique des adventices repose sur la mise en œuvre de pratiques préventives, seules ou combinées, raisonnées à l'échelle de la parcelle. La diversification des cultures et des périodes de semis dans la rotation, le travail du sol par le labour, le déchaumage et notamment le faux-semis sont des leviers importants dans cette gestion.

### - Faux-semis

Cette technique consiste à faire lever les adventices qui devaient naturellement se développer dans la culture à venir et qui seront détruites au plus près du semis (au maximum 1 mois avant le semis) soit par un travail du sol très superficiel (outil à dents ou herse étrille). Chaque passage d'outil doit être moins profond ou équivalent au précédent afin d'éviter de remonter les graines. La réussite de ces opérations est intimement liée aux conditions météorologiques.

Un faux-semis demande une préparation fine, superficielle et rattachée en surface. Il s'agit d'établir un bon contact terre-graine favorisant la levée des adventices et de garder l'humidité du sol.

Quels outils pour un bon faux semis ?

	Prof. (cm)	Faux-semis
Herse de déchaumage (Ecomulch - Magnum)	1-2	Très bon
Bêches roulantes (Duro Compil)	3-4	Bon
Vibro-déchaumeur (Kongskilde, vibro-till)	3-5	Bon
Déchaumeur à disque indépendant (Vad. Carrier, Agrisem, DiscoMulch)	3-6	Bon
Cover-crop + rouleau	4-5	Moyen
	8-10	Faible
Cultivateur dents rigides et disques nivelés (Lemken, Smarag)	4-5	Moyen
	8-10	Faible
Déchaumeur à socs larges et plats Horsch terrano	4-5	Moyen
	8-10	Faible

Source : Arvalis – Choisir&Décider Désherbage Ouest 2020-2021

Toutefois, la technique ne fonctionne que sur des adventices en mesure de germer au moment où elle est mise en œuvre : les graines d'adventices doivent être non dormantes, ce qui dépend de la physiologie de chaque adventice, ainsi que des conditions météorologiques.

### Attention !

- Le semis en combiné peut parfois provoquer des levées supplémentaires par rapport à un semis classique.
- Les passages répétés d'outils légers superficiels (herse étrille) peuvent favoriser la formation d'une croûte de battance par un affinage excessif. Dans les sols fragiles (sols limoneux), préférer un déchaumeur à faible profondeur et finir avec un seul passage de herse étrille s'il y a lieu.
- Pour éviter des relevés suite à la destruction de repousses ou d'adventices levées, le faux semis est à envisager 3 semaines avant le semis, en conditions sèches.

### - Règles de bon sens

A ces pratiques agronomiques, doivent s'ajouter quelques règles de bon sens pour limiter l'importation des graines d'adventices dans les parcelles :

- Utiliser des semences propres ou certifiées ;
- Nettoyer les outils de travail du sol, moissonneuses-batteuses, pneus, etc. Soyez vigilant sur ce point lors des travaux d'entraide entre agriculteurs ou lors des chantiers réalisés par les Entreprises de Travaux Agricoles ;
- Eviter la montée à graines des adventices aux abords de la parcelle ;

- Arracher ou biner manuellement les plantes adventices constituant des foyers potentiellement problématiques.

Pour certaines espèces, il est souvent plus rentable d'investir quelques heures à un moment donné que de multiplier les travaux du sol ou des applications herbicides pendant de longues années.

## • Date de semis

Retarder la date de semis est une technique efficace pour esquiver des périodes de levées préférentielles de certaines mauvaises herbes. Dans le cas des céréales d'hiver (blé et orge), cette technique conjuguée au faux-semis permet de faciliter la gestion des graminées adventices.

Dans les cultures d'hiver, la date de semis conditionne, dans de nombreux milieux, la faisabilité d'interventions mécaniques ultérieures. Positionner les graines à profondeur constante, semer suffisamment dru et réussir la levée d'un couvert homogène constituent aussi un gage de réussite pour le désherbage mécanique en culture !

La date de début des semis est établie à partir du critère de précocité à montaison, la date de fin de semis est établie à partir du critère de précocité à maturité (liée à la précocité à épiaison). Si les semis précoces permettent dans nos régions de limiter les risques d'échaudage en fin de cycle, l'excès de précocité entraîne une augmentation des pressions parasitaires (piétin échaudage, maladies des feuilles comme la rouille naine, maladies virales transmises par les pucerons et cicadelles, mosaïque, ...) ainsi que le risque de verse. L'excès de précocité augmente également la pression des adventices, notamment les graminées. Les surcoûts de protection et les pertes éventuelles dues aux accidents limitent très fortement le gain vis-à-vis de l'échaudage. Il n'est donc pas recommandé de débiter les semis avant le 15 octobre dans le Nord de Poitou-Charentes et pas avant le 20 octobre dans la partie Sud.

Les dates proposées ci-dessous sont un compromis entre la prise en compte des risques agro-climatiques et une limitation raisonnable des risques parasitaires. Le calendrier de semis doit être bâti en tenant compte avant tout de la précocité des variétés. Celle-ci est suffisamment variable au sein d'une même espèce pour alterner les semis des différentes espèces présentes sur l'exploitation et adapter les dates d'implantation à chaque variété.

## Blé tendre

↔ **Le Magneraud** (Saintes, Angoulême, Niort)

⋯↔ **Poitiers** (Loudun, Civray, Confolens, Thouars)

Variétés	Précocité		Octobre			Novembre		
	Montaison	Epiaison	5	15	25	5	15	25
(KWS Sphère)	2	6.5	↔			↔		
Arkeos, <b>Complice</b> , (LG Astrolabe)	2	7	↔			↔		
<b>Advisor</b> , (Gravure), LG Absalon, Pillier, (RGT Rosasko), RGT Sacramento, Rubisko, Syllon, (Winner)	3	6.5	↔			↔		
(Gerry), (Grimm), (KWS Ultim), LG Armstrong, <b>RGT Cesario</b> , Unik	3	7	↔			↔		
Ascott, (Fantomas), (Hyligo), Macaron, <b>Oregrain</b> , Providence, Tenor	4	7	↔			↔		
(RGT Borsalino), SU Astragon, (Talendor), (RGT Montecarlo)	4	7.5-8	↔			↔		
<b>Cellule</b> , (Hansel)	5	6.5	↔			↔		
<b>Descartes</b> , (KWS Drop), (RGT Natureo), (SY Rocinante)	5	7	↔			↔		
Hypodrom, SY Passion, (RGT Borsalino)	5	7.5-8	↔			↔		
<b>Filon</b> , Obiwan	6	7.5-8	↔			↔		

(en gras, variété type de la classe de précocité)

## Blé dur

←.....→ Marais (Rochefort, Marans, Grues)

←→ Le Magneraud (Saintes, Angoulême, Niort, Luçon)

← - - -> Poitiers (Loudun, Civray, Chauvigny, Thouars)

Variétés	Octobre			Novembre			Décembre		
	5	15	25	5	15	25	5	15	25
Karur, Pescadou, RGT Monbecur			←→	←→	←→	←→			
Relief			←→	←→	←→	←→			
LG Boris, Miradoux, Nobilis			←→	←→	←→	←→			
Anvergur, Casteldoux, RGT Voilur, Toscadou			←→	←→	←→	←→			
Atoudur			←→	←→	←→	←→			
RGT Vanur			←→	←→	←→	←→			

## Orge d'hiver

←→ Charente-Maritime, Sud Charente, Sud Deux-Sèvres, Plaine de Vendée

←.....→ Vienne, Nord Charente, Nord Deux-Sèvres

Variétés	Précocité		Octobre			Novembre		
	Montaison	Epiaison	5	15	25	5	15	25
KWS Cassia	2	5.5			←→	←→		
KWS AKKORD, Memento	2	6			←→	←→		
(DEMENTIEL), Maltesse, (MASCOTT), LG Casting, MARGAUX	3	6-6.5			←→	←→		
ETINCEL, ISOCEL, ROSSIGNOLA	3	7-7.5			←→	←→		
KWS OXYGENE, MANGOO	4	6.5			←→	←→		
AMISTAR, COCCINEL, KWS BORRELY, KWS FARO, (KWS JOYAU), PIXEL	4	7-7.5			←→	←→		
CREATIVE, HIRONDELLA, KWS JAGUAR, (KWS FILANTE), VISUEL, RAFAELA, (SENSATION)	5-6	7-7.5			←→	←→		

En majuscule escourgeons, en minuscule orges 2 rangs

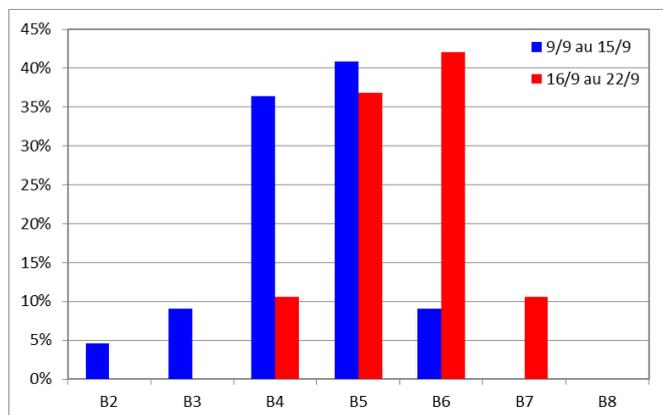
### Note réalisée à partir de :

- Note nationale : [«Gestion des adventices dans les rotations « grandes cultures » par des méthodes alternatives »](#)
- Guides ARVALIS :
  - o [Choisir et décider – Préconisations régionales campagne 2020-2021 – Variétés et interventions d'automne en blé tendre](#)
  - o [Choisir et décider – Préconisations régionales campagne 2020-2021 – Variétés et interventions d'automne en blé dur](#)
  - o [Choisir et décider – Préconisations régionales campagne 2020-2021 – Variétés et interventions d'automne en orge d'hiver](#)

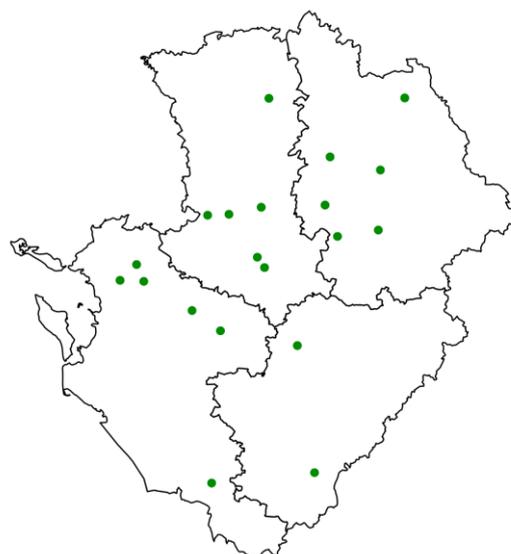
# Colza

## • Stade phénologique et état de la culture

Les pluies des derniers jours sont très variables sur le Poitou-Charentes. Certains colzas vont enfin pouvoir germer, et ces situations tardives devront être surveillées de près. Les stades des colzas observés cette semaine s'échelonnent de 4 à 7 feuilles, ils sont moins exposés au risque altises ce qui n'est pas le cas des jeunes colzas.



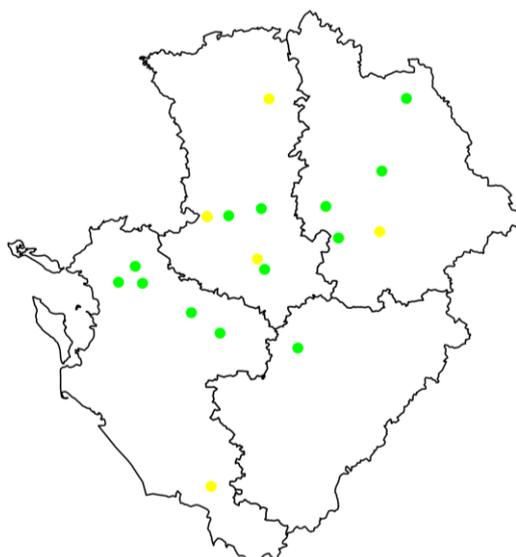
Evolution des stades du colza en % de parcelles  
(Terres Inovia)



Carte des parcelles observées du 16 au 22 septembre  
2020 (Terres Inovia)

## • Grosses altises (altises d'hiver)

Les piégeages restent timides (1 à 4 insectes) et concernent 5 parcelles du réseau plutôt situées dans le Poitou parmi les 18 renseignées. Etant donné l'avancement des colzas observés cette semaine (au moins 4 feuilles), les morsures sur les plantes sont peu remontées.



Carte des piégeages de grosses altises du 16 au 22 septembre 2020

Point jaune : grosses altises capturées ( $\leq 4$  insectes)

Point vert : grosses altises absentes (non piégées en cuvette enterrée)

(Terres Inovia)

**Période de risque** : de la levée au stade 3 feuilles.

**Seuil indicatif du risque** : 8 pieds sur 10 portants des morsures dans un premier temps et 25 % de la surface foliaire détruite.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

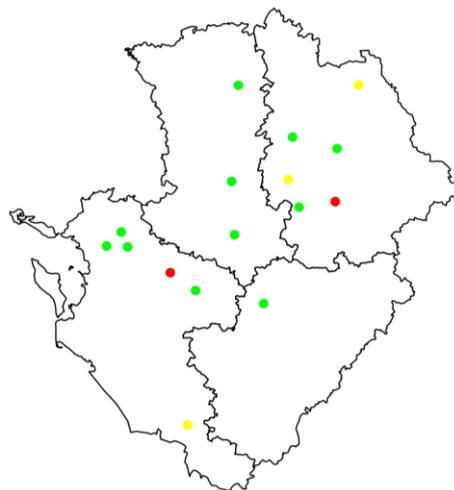
### Évaluation du risque

Les grosses altises demeurent discrètes et les dégâts dans le réseau sont très faibles. Le risque est **actuellement faible**.

Attention à la chute des températures annoncée cette semaine, elles devraient descendre sous les normales. Le réchauffement derrière pourrait déclencher le vol (stimulus thermique). **Surveillance obligatoire des colzas de moins de 3 feuilles.**

### • Puceron vert du pêcher

Parmi les 16 situations observées, il est signalé dans 5 parcelles comprises entre 4 et 7 feuilles. L'infestation semble plus modérée que la semaine dernière.



Carte d'observation des pucerons verts sur les colzas du 16 au 22 septembre 2020

**Point rouge** : pucerons verts présents  $\geq$  20 % de plantes porteuses

**Point jaune** : pucerons verts présents  $<$  20 % de plantes porteuses

**Point vert** : pucerons verts absents  
(Terres Inovia)



**Pucerons verts sur feuille (face inférieure), Le Vigeant (86), le 10 septembre 2020** (Crédit Photo : H. BRUNET)

**Période de risque** : de la levée au stade 6 feuilles. La nuisibilité est due au prélèvement de sève et/ou aux transmissions de viroses.

**Seuil indicatif du risque** : 20 % de plantes porteuses.

### Évaluation du risque

Le puceron vert du pêcher est modérément présent. Cependant, une partie des colzas est toujours en période sensible : le risque est actuellement **modéré**.

**Il faut maintenir les observations pour les colzas de moins de 6 feuilles.**

*Ne pas oublier que le risque est réduit pour les variétés à résistance partielle au TuYV, une des viroses transmises par ce vecteur.*



Attention : le puceron vert est résistant aux pyréthriinoïdes et au pirimicarbe.

**Pour aller plus loin** : [le puceron vert du pêcher](#)

### • Autres bioagresseurs

#### Tenthrede de la rave

Comme attendu, des larves de tenthrèdes sont observées très localement et défolient les colzas :

- Parcelle BSV d'INGRANDES (86) ;
- Hors réseau, quelques attaques dans le 17.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes** : Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, FREDON NA, NEOLIS, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*